

Assemblée

Distr. générale 7 juin 2016 Français Original : anglais

Vingt-deuxième session

Kingston 11-22 juillet 2016

Demande d'admission au statut d'observateur présentée au nom de RESOLVE, conformément à l'alinéa e) du paragraphe 1 de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée

Note du secrétariat

- 1. Le 2 juin 2016, le Président de RESOLVE, organisation indépendante à but non lucratif, a adressé une lettre au Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins pour demander l'admission au statut d'observateur auprès de l'Assemblée de l'Autorité. Le texte de la lettre et les renseignements complémentaires fournis par le demandeur figurent dans les annexes I et II à la présente note.
- 2. À l'alinéa e) du paragraphe 1 de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée, il est prévu que les organisations non gouvernementales avec lesquelles le Secrétaire général a passé des accords conformément au paragraphe 1 de l'article 169 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et d'autres organisations non gouvernementales invitées par l'Assemblée qui ont manifesté leur intérêt pour les questions examinées par l'Assemblée peuvent participer aux travaux de cette dernière en tant qu'observateurs.
- 3. Le paragraphe 5 de l'article 82 dispose en outre que les observateurs visés à l'alinéa e) du paragraphe 1 de cet article peuvent siéger aux séances publiques de l'Assemblée et faire oralement, sur l'invitation du Président et avec l'approbation de l'Assemblée, des déclarations sur des questions entrant dans le cadre de leurs activités. Le paragraphe 6 de l'article 82 prévoit que les exposés écrits présentés par les observateurs visés à l'alinéa e) du paragraphe 1 de cet article, sur des questions relevant de leur compétence et ayant trait aux travaux de l'Assemblée sont distribués par le secrétariat à concurrence du nombre d'exemplaires fournis et dans les langues dans lesquelles ils lui ont été remis.





Annexe I

Lettre datée du 2 juin 2016, adressée au Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins par le Président de RESOLVE

RESOLVE a l'honneur de demander à ce que le statut d'observateur auprès de l'Autorité internationale des fonds marins lui soit reconnu par l'Assemblée, conformément à l'alinéa e) du paragraphe 1 de l'article 82 de son règlement intérieur.

Organisation indépendante à but non lucratif, RESOLVE s'efforce depuis près de 40 ans de résoudre des problèmes complexes ayant trait à l'environnement, à la santé publique et à la société, par la collaboration, la médiation neutre et la prestation de services d'appui. Nous nous attachons notamment à organiser de grandes réunions publiques, à rechercher des consensus multipartites et à mener des médiations dans des conflits particuliers. Nous collaborons également avec des partenaires pour concevoir des initiatives porteuses de solutions. Notre action se fonde sur le règlement des problèmes, la réalisation d'expertises et la volonté de créer des liens, de promouvoir l'apprentissage et de répertorier les meilleures pratiques, de manière à obtenir des résultats. Notre équipe a acquis une expérience considérable auprès d'organisations à but non lucratif, d'entreprises privées, d'organismes publics, d'experts universitaires et d'organisations internationales.

Ayant participé à nombre de projets collaboratifs et d'initiatives de gestion des ressources, l'équipe de RESOLVE a mis au point des dispositifs et outils efficaces, qui facilitent la collaboration dans le cadre de projets complexes. Les dirigeants de RESOLVE travaillent depuis plusieurs dizaines d'années sur des questions touchant les secteurs des mines et de la métallurgie, y compris l'exploitation minière des grands fonds marins. Ces deux dernières années, RESOLVE a collaboré avec bon nombre de parties prenantes, dont le personnel de l'Autorité, des contractants, des organisations gouvernementales, des associations de défense de l'environnement et le Forum économique mondial, afin d'étudier les enjeux environnementaux, économiques et sociaux, ainsi que les risques et les avantages liés à l'exploitation minière des grands fonds marins.

En 2014, RESOLVE, le Forum économique mondial et l'Autorité ont organisé une série d'ateliers d'experts - grâce au financement obtenu par RESOLVE consacrés à des questions essentielles dans l'optique de l'élaboration d'un cadre d'orientation pour l'exploitation minière des grands fonds marins. En octobre 2015, en collaboration avec l'Autorité, le Conseil mondial de réflexion du Forum économique mondial sur les océans, le Conseil mondial de réflexion du Forum économique mondial sur l'avenir des mines et des métaux, le Secrétariat du Commonwealth, l'Institut des hautes études sur la viabilité et l'Université de Californie à San Diego, RESOLVE a réuni un groupe restreint d'experts économiques et politiques et des acteurs de premier plan des secteurs public et privé, afin d'obtenir leurs avis sur les meilleures pratiques en matière de transparence dans l'exploitation minière des grands fonds marins, d'analyser les avantages économiques découlant de l'exploitation des fonds marins nationaux et des fonds situés au-delà de la juridiction nationale, d'étudier les mécanismes en vue de partager ces avantages et de faire mieux connaître les problèmes environnementaux et les pratiques exemplaires qui se font jour.

2/6 16-09308

En mai 2016, en coopération avec Global Sea Mineral Resources, l'Autorité et l'Université de Californie à San Diego, RESOLVE a organisé un atelier sur le régime fiscal dans l'exploitation minière des grands fonds marins. À cette occasion, des économistes, des contractants, des membres de la Commission juridique et technique de l'Autorité et d'autres parties intéressées ont réfléchi à des principes directeurs et à des recommandations pour l'élaboration d'un mécanisme de paiement initial dans la Zone, ainsi qu'à la manière d'administrer et de gérer un tel mécanisme. Les participants ont également examiné la possibilité que ce mécanisme intègre des considérations d'ordre environnemental et soutienne l'innovation technologique, et échangé des idées sur la gestion et l'instauration d'un dispositif de paiement à long terme.

En juillet 2016, RESOLVE et The Pew Charitable Trusts organiseront un atelier en marge de la vingt-deuxième session de l'Autorité, sur le thème du renforcement de la participation des différentes parties prenantes et de la transparence de l'Autorité internationale des fonds marins. Les participants auront l'occasion de partager et d'analyser des perspectives et des idées sur la mobilisation des parties prenantes et la transparence, dans l'optique particulière du projet concernant l'examen à effectuer en application de l'article 154 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, en vue de trouver des solutions pour aller de l'avant et de réfléchir aux prochaines actions que devront entreprendre les différentes parties prenantes.

RESOLVE se réjouit à l'idée de contribuer aux travaux de l'Autorité et des États parties et prie respectueusement l'Autorité de bien vouloir examiner sa demande d'admission au statut d'observateur à sa prochaine session, en juillet 2016.

RESOLVE souhaite désigner le Médiateur en chef, Paul de Morgan, comme son représentant à cette réunion.

Le Président de RESOLVE (Signé) Stephen **D'Esposito**

16-09308

Annexe II

Demande d'admission au statut d'observateur auprès de l'Autorité internationale des fonds marins

Nom de l'organisation

RESOLVE

Adresse

RESOLVE 1255 23rd Street NW, Suite 275 Washington, D.C. 20037 États-Unis d'Amérique

Nom et adresse des représentants principaux proposés

Paul De Morgan

Médiateur en chef de RESOLVE

Adresse électronique : pdemorgan@resolv.org

Stephen D'Esposito Président de RESOLVE

Adresse électronique : sdesposito@resolv.org

Mission de RESOLVE

La mission de RESOLVE est de trouver, grâce à la collaboration, des solutions concrètes et durables aux problèmes environnementaux, sociaux et sanitaires. RESOLVE est une organisation indépendante.

Historique

Organisation à but non lucratif, RESOLVE a près de 40 ans d'expérience et plus de 2 000 projets à son actif dans la conception de solutions neutres, la prestation de services d'appui et la recherche de consensus. À l'heure actuelle, RESOLVE emploie 15 personnes à plein temps, qui mènent dans le monde entier les activités ci-après : assistance neutre, médiation, recherche, analyse, évaluation de situations, conception de solutions, gestion de projets, sensibilisation, mobilisation de parties prenantes et renforcement de capacités.

L'équipe de RESOLVE travaille en étroite collaboration avec les populations, les entreprises, les pouvoirs publics et les dirigeants d'organisations environnementales et sociales, afin d'obtenir des résultats et de nouer des relations durables par la collaboration. RESOLVE a une grande expérience dans l'aide et l'appui aux projets qui visent à améliorer les soins de santé, la qualité de l'air et de l'eau, la gestion des écosystèmes et le développement durable, et à résoudre des problèmes énergétiques complexes et les conflits portant sur les ressources naturelles. RESOLVE s'emploie à instaurer et faciliter le difficile dialogue entre des groupes d'acteurs ayant des intérêts divers, concurrents, voire contradictoires.

4/6

Dans les services que nous fournissons à nos partenaires, clients et collaborateurs de projets, nous appliquons les meilleures pratiques au regard des normes internationales. Notre culture institutionnelle favorise l'apprentissage et le renforcement des capacités, aussi bien pour notre personnel que pour nos clients. Notre stratégie a aidé nos employés à acquérir la réputation d'être objectifs et crédibles auprès d'un large éventail d'acteurs des secteurs public et privé. Nous sommes des experts qui ne défendons pas des intérêts particuliers.

Activités récentes

Dialogue sur l'exploitation minière des grands fonds marins (depuis mai 2015)

RESOLVE a mobilisé différentes parties prenantes afin d'examiner la transparence et les meilleures pratiques financières dans le domaine de l'exploitation minière des grands fonds marins, de manière à guider l'Autorité dans l'élaboration d'un règlement d'exploitation. Cette initiative a été lancée à la conférence sur l'exploitation minière des grands fonds marins, qui s'est tenue en Italie en octobre 2015, au cours de laquelle les participants avaient commencé à partager leurs conceptions sur des questions environnementales, sociales et économiques, ainsi que sur les risques et avantages associés à l'exploitation minière des grands fonds marins. Dans le prolongement de cette conférence, RESOLVE participe à l'organisation et à la promotion d'ateliers sur le mécanisme de paiement, sur la transparence et sur l'engagement citoyen, prévus en 2016.

Programme Solutions for Hope (depuis 2014)

RESOLVE assure le secrétariat du programme Solutions for Hope, qui vise à mettre au point des outils favorisant et appuyant l'approvisionnement responsable en minerais dans les régions touchées par les conflits ou sortant d'un conflit, notamment la Colombie et la République démocratique du Congo. Le programme fait actuellement appel, à titre participatif et consultatif, à des entreprises intervenant tout au long de la chaîne d'approvisionnement (utilisateurs finaux, fabricants de composants, fondeurs et affineurs), à des coopératives minières artisanales, à la société civile et à des acteurs étatiques. Pour plus d'informations, voir http://solutions-network.org/site-solutionsforhope/.

Public-Private Alliance for Responsible Minerals Trade (depuis 2013)

RESOLVE assure le secrétariat de cette initiative, qui associe des administrations, des entreprises et la société civile, et vise à résoudre les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement en minerais provenant de zones de conflit, en République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs (Afrique centrale). RESOLVE fournit des services d'appui, assure la gestion de projets et administre les subventions pour le comité directeur, les groupes de travail et le fonds de l'initiative, qui a levé plus de 1,2 million de dollars en vue de soutenir des projets sur le terrain, dans la région des Grands Lacs. Cette initiative a été créée grâce à l'action conjointe du Département d'État américain, de l'Agence des États-Unis pour le développement international et d'entreprises, d'organisations professionnelles et de membres de la société civile du monde entier. Pour plus d'informations, voir www.resolv.org/site-ppa.

16-09308 5/6

Free, Prior, and Informed Consent Solutions Dialogue (depuis 2013)

L'initiative Free, Prior, and Informed Consent Solutions Dialogue (voir http://solutions-network.org/site-fpic) est un projet de collaboration multisectorielle, dont l'objectif est de créer et de tester des outils et des ressources qui facilitent l'instauration d'accords solides entre les populations locales et les entreprises dans le domaine de la mise en valeur des ressources naturelles. RESOLVE assure le secrétariat de l'initiative et donne des informations et des conseils aux populations locales, aux entreprises et aux organisations non gouvernementales qui s'intéressent au principe du consentement préalable, libre et éclairé, aux politiques visant à le faire appliquer et aux pratiques exemplaires favorisant les bonnes relations entre les entreprises et les populations locales.

Newmont Mining (2009-2013)

RESOLVE a conçu et réalisé un programme de formation à plusieurs niveaux sur le règlement des conflits et la mobilisation des parties prenantes à l'intention du personnel de Newmont Mining et des populations voisines des mines en Australie, aux États-Unis, au Ghana, en Indonésie et en Nouvelle-Zélande. Ce programme prévoyait des exposés, des manuels et des exercices pour les employés amenés à avoir plus ou moins de contacts avec les populations locales. RESOLVE a également conçu un programme de formation des formateurs et des outils visant à aider les consultants locaux à assurer la formation continue.

Descriptif de la manière dont les objectifs de RESOLVE concordent avec ceux de l'Autorité internationale des fonds marins et dont ils pourront contribuer à la réalisation de ceux-ci

Ayant participé à nombre de projets collaboratifs et d'initiatives de gestion des ressources, l'équipe de RESOLVE a mis au point des dispositifs et outils efficaces, qui facilitent la collaboration dans le cadre de projets complexes. Ces deux dernières années, RESOLVE a collaboré avec un large éventail d'acteurs, dont le personnel de l'Autorité, des entreprises, des organisations gouvernementales, des associations de défense de l'environnement et le Forum économique mondial, afin d'étudier les enjeux environnementaux, économiques et sociaux, ainsi que les risques et les avantages liés à l'exploitation minière des grands fonds marins.

L'action que nous avons menée pour réunir les organisations qui s'intéressent et qui participent à l'élaboration du règlement d'exploitation, en particulier à la conception du mécanisme de paiement, ainsi qu'à la mobilisation des parties prenantes et à la transparence, permettra de fournir des informations et des idées à l'Autorité et aux entités qui lui sont associées, telles que la Commission juridique et technique, dans le cadre de leurs activités de développement.

6/6